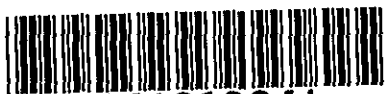


**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14181984

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 26 SEP. 2014

DE LIEGE
DIVISION NAMUR

Pr le Greffier,

Greffe

Denomination : **COFINPAR**

Forme juridique : société en commandite par actions

Siège : chaussée de Liège 205

5100 JAMBES

N° d'entreprise : **0444.325.227**

Objet de l'acte : **NOMINATIONS**

Texte : Nominations

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2014

L'Assemblée décide à l'unanimité :

- de renouveler pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017 le mandat de commissaire de la ScCRL "Fallon, Chainiaux, Cludts, Garny and Co" rue de Jausse, 49 à 5100 NANINNE représentée par Mr Olivier Ronsmans, réviseur d'entreprises. Sa rémunération annuelle est fixée à 2.600 Eur.

COFINPAR SCA
Administrateur
Représentée par
COFINPAR SPRL
Représentant L. CALOZET

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet S :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la régie en vertu de l'acte

Au verso : Nom et signature